

# LA FIN DE LA MAISON LACOTTE

L'état de dégradation avancée, qui s'est aggravé au fil des années sans qu'aucune mesure conservatoire ne soit prise, a rendu la restauration de la maison quasiment impossible. Après plusieurs relances restées infructueuses, l'association a proposé à la municipalité un projet de sauvegarde partielle.

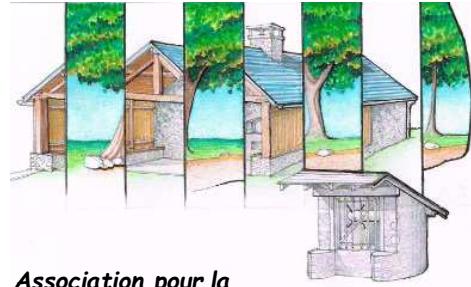
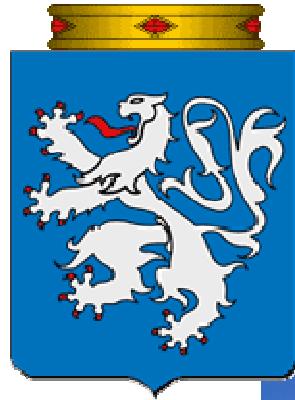
Ce projet est présenté dans les pages qui suivent.

Le conseil municipal a rejeté ce projet et a choisi de ne rien conserver. La démolition totale a été votée à l'unanimité le 8 novembre 2018.

Certains n'en voient pas l'utilité, d'autres considèrent que tout a été tenté et qu'il est trop tard, et tous disent que la commune n'a pas les moyens financiers pour un tel projet, et que le coût est trop élevé au regard du service rendu à la population.

Cette position révèle une certaine étroitesse d'esprit et l'argument financier n'est pas justifié puisque aucune estimation n'avait encore été établie.

**Cette décision est très regrettable. On perd un peu de la mémoire du bourg et une trace de l'habitat ancien de notre région.**

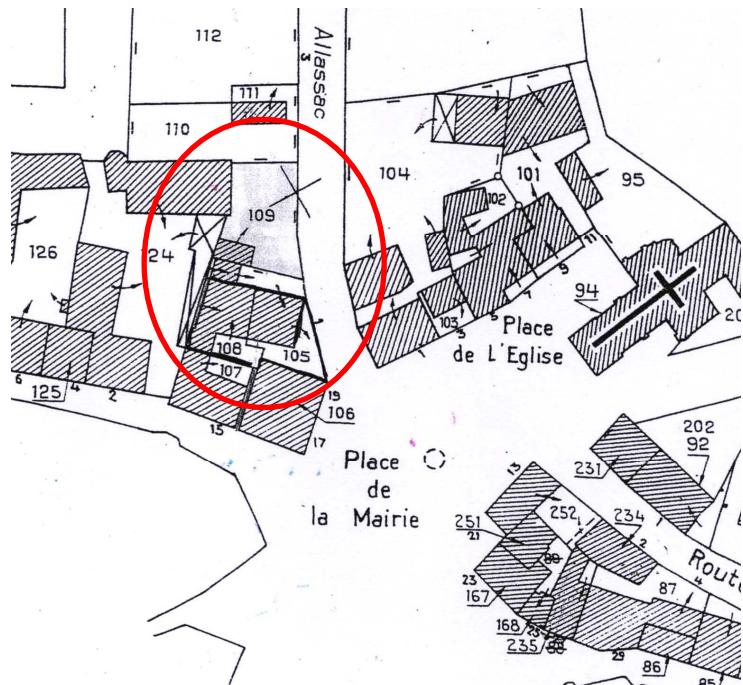


## COMMUNE DE LAGRAULIERE

# PROPOSITION DE SAUVEGARDE PARTIELLE DE LA MAISON LACOTTE

---

Novembre 2018



Les diverses propositions de sauvegarde de la maison Lacotte n'ont pas abouti à un résultat concret.

Depuis l'étude de 2012, son état s'est encore dégradé et il apparaît maintenant que la majeure partie de l'édifice ne puisse être sauvée et semble vouée aux démolitions.

L'autorisation de démolir a même été délivrée par l'Architecte des Bâtiments de France.



*L'état de la maison le 29 octobre 2018*

Cependant, le RDC de la partie arrière de l'édifice n'est pas encore trop atteinte par les dégradations.

Elle pourrait être conservée lors des démolitions et conservée comme témoignage de l'habitat en milieu rural au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Cette maison est une des plus anciennes de la commune et fait partie du patrimoine que nous devons conserver et transmettre aux générations futures.

Conserver la mémoire et la transmettre est quelque chose de primordial.

Cet espace conservé se situerait à mi-chemin entre un Eco-musée et un musée des Arts et Traditions Populaires.

Il témoignerait de l'habitat rural des siècles derniers et des activités, essentiellement agricoles de l'époque doublé d'une présentation historique de Lagraulière et de la région.

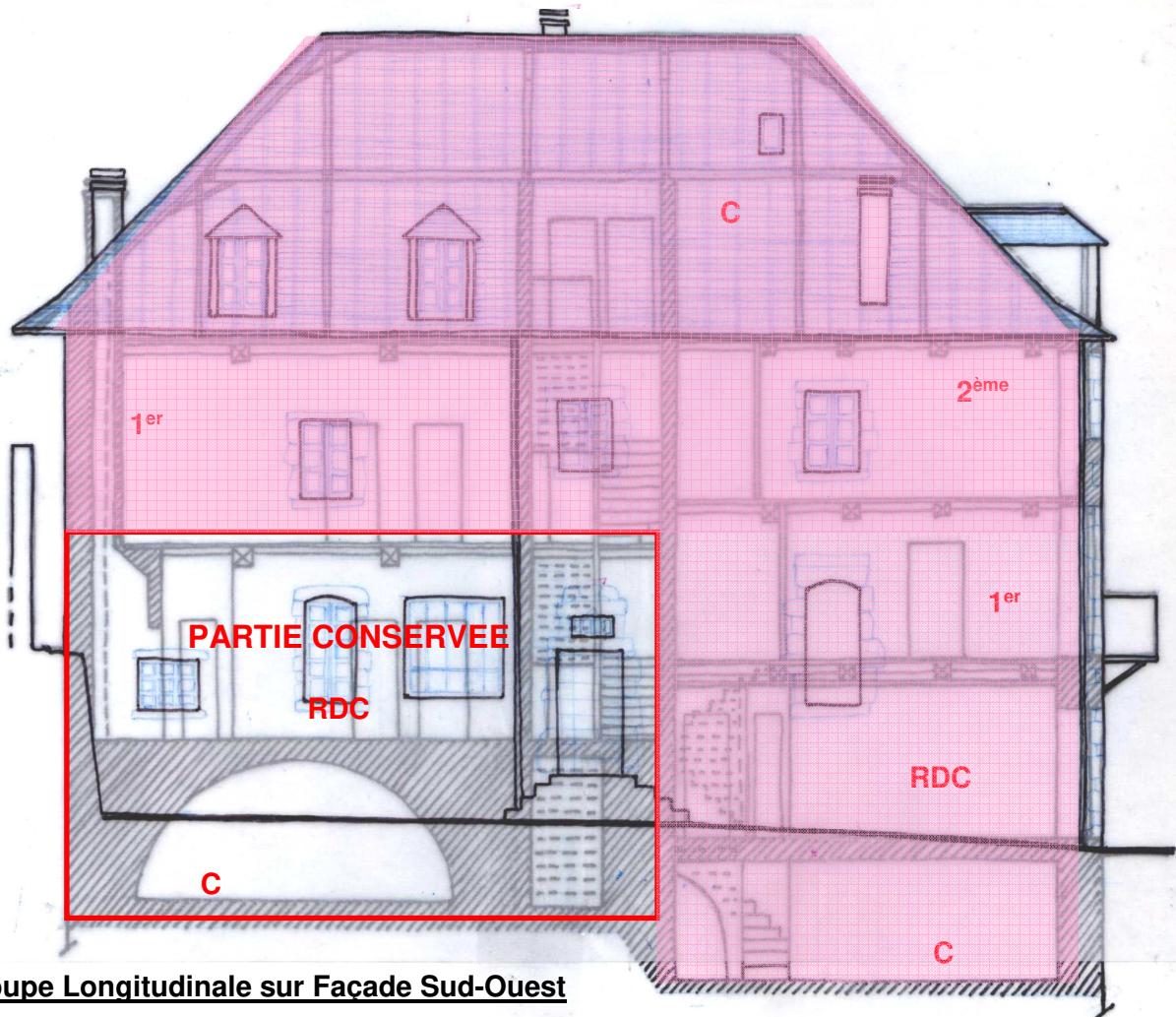
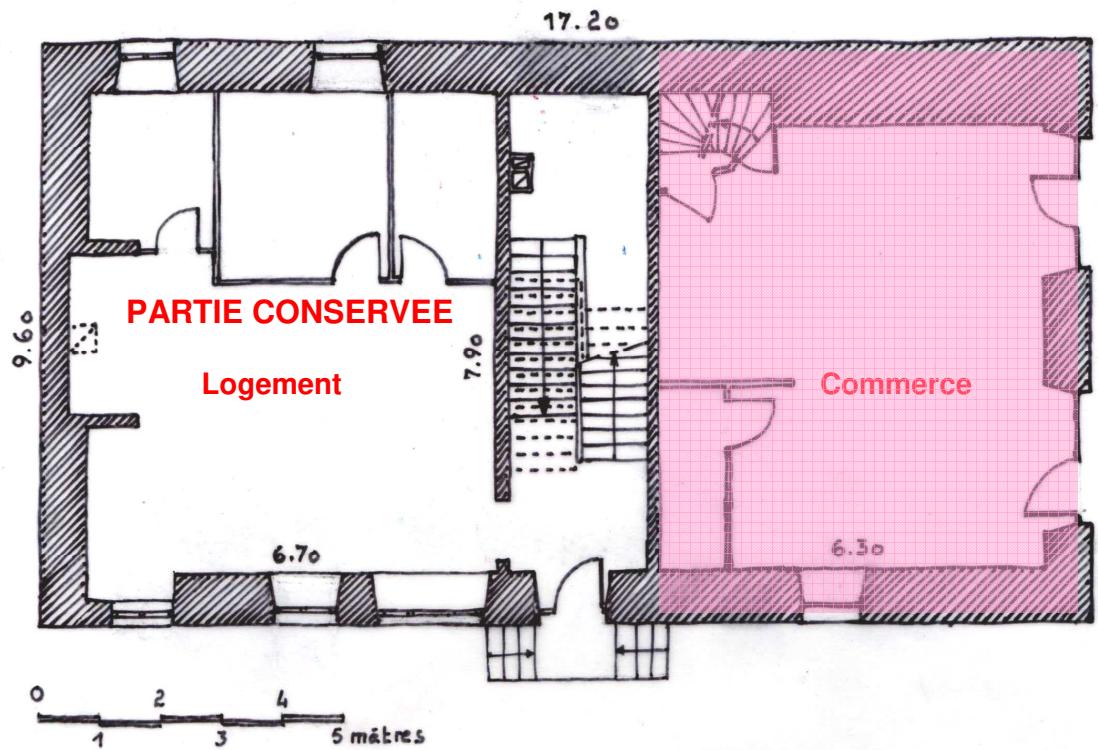
Une information sur les intérêts patrimoniaux et les circuits touristiques du département pourrait également être également à disposition.

Les collections présentées seraient en rapport avec Lagraulière et son histoire, les anciennes méthodes d'agriculture et leur évolution jusqu'à nos jours - de l'autarcie à l'élevage intensif.



La muséographie, tout en restant sobre, devra mettre en valeur l'intérêt ethnographique des objets présentés.

Plan du Rez-de-chaussée



Coupe Longitudinale sur Façade Sud-Ouest

## Détails photographiques



Vue partielle de la cave voûtée



Maçonnerie en façade Sud-Ouest



Dallage du RDC



Vue partielle de l'escalier



Détail en RDC



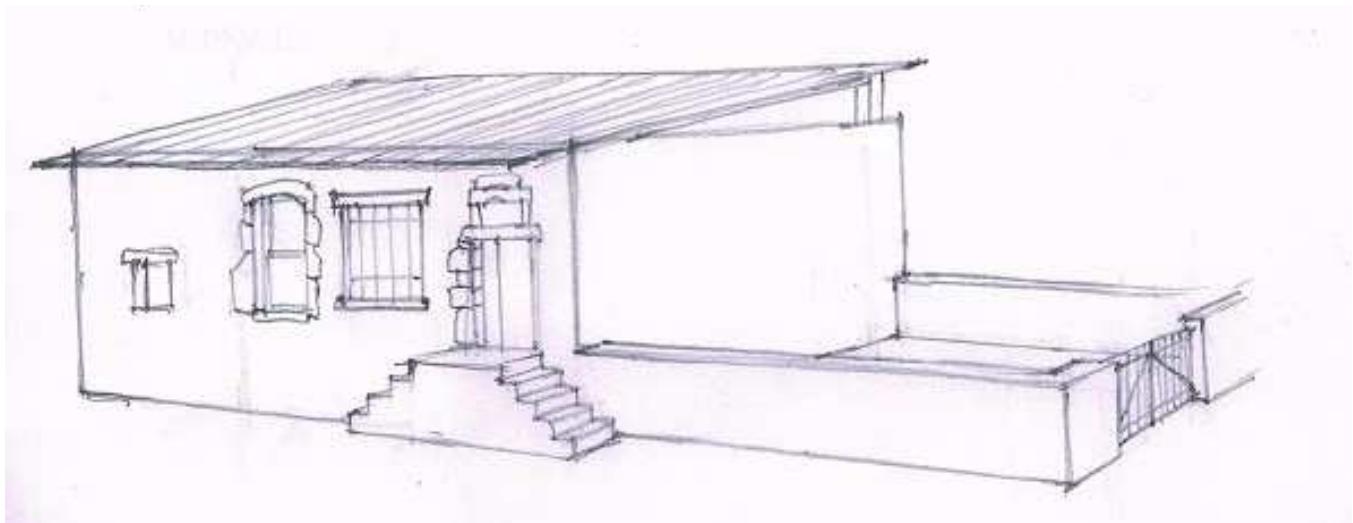
Détail sur garde-corps

Cette partie comprend des détails d'architecture et d'aménagement, encore en bon état, qui sont de véritables témoignages du XIX<sup>ème</sup> siècle.



Vue de détail de la façade Sud-Ouest  
Partie concernée par la conservation

L'arase des murs serait stabilisée et l'ensemble revêtu d'une couverture provisoire.



La partie sauvegardée pourrait être ensuite intégrée dans le futur projet à destination des enfants et ferait une transition entre le passé et l'avenir.

